



29 octobre 2018

(18-6782)

Page: 1/3

Comité de l'agriculture

Original: anglais

### NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 12 octobre 2018, est distribuée à la demande de la délégation de **Sri Lanka**. La notification concerne les engagements en matière de soutien interne (**tableau DS:1** et tableaux explicatifs pertinents) pour l'année civile **2016**.

---

Toutes les mesures de soutien interne appliquées par Sri Lanka pendant l'année 2016 sont indiquées dans les tableaux explicatifs DS:1 et DS:2.

**Tableau explicatif DS:1**

**SOUTIEN INTERNE: SRI LANKA**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2016

*Mesures exemptées de l'engagement de réduction - "Catégorie verte"*

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe 2	Valeur monétaire Millions de SLRs	Sources des données	Note
1	2	3	4	
2. Services de caractère général				
2 a). Recherche	Frais de recherche pour des cultures de plantation telles que thé, noix de coco et autres cultures agricoles	968	Département de l'agriculture et autres services concernés	
	<b>Sous-total:</b>	<b>968</b>		
2 c). Services de formation	Services de formation	3	Département de l'agriculture et autres services concernés	
	<b>Sous-total:</b>	<b>3</b>		
<b>Total général Catégorie verte</b>		<b>971</b>		

**Tableau explicatif DS:2**

**SOUTIEN INTERNE: SRI LANKA**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2016

*Mesures exemptées de l'engagement de réduction – Traitement spécial et différencié – "Programmes de développement"*

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'article 6:2	Valeur monétaire Millions de SLRs	Sources des données	Note
1	2	3	4	
a) Subventions à l'investissement généralement disponibles pour l'agriculture	Subventions à l'investissement généralement disponibles pour les cultures de plantation et les cultures agricoles	2 241	Département de l'agriculture et autres services concernés	
<b>Sous-total:</b>		<b>2 241</b>		
b) Subventions aux intrants disponibles pour les producteurs qui ont de faibles revenus ou sont dotés de ressources limitées	Subvention aux engrais	29 969	Département de l'agriculture et autres services concernés	
<b>Sous-total:</b>		<b>29 969</b>		
<b>Total général Programmes de développement</b>		<b>32 210</b>		